

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Inflation

Le moral des Français en berne

La hausse des prix de l'énergie rend morose le moral des Français. « Les ménages ressentent cette crise comme extrêmement grave et ça peut se ressentir sur leur façon de consommer » ... • (Page 06)

Investissements publics

Le Sénégal ambitionne d'investir plus de 806 millions \$

Pour booster la croissance et répartir équitablement la richesse nationale, les autorités sénégalaise ... • (Page 06)

Entretien avec Youssouf Camara

• (Page 03)

« "La Maison de l'Afrique" appelle à des projets porteurs »



Législatives du 8 janvier 2023

• (Page 05 & 08)

Les engagements des partis politiques pour la 9^{ème} législature

Bourses africaines

Réaménagement des compartiments de la BRVM avec de nouveaux indices

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a démarré l'année 2023 avec de nouveaux Compartiments ... • (Page 02)

Comptes extérieurs du Bénin

597 milliards FCFA d'excédent en 2021

Le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique ... • (Page 04)

Financement du développement

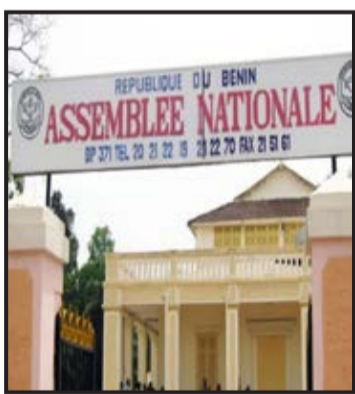
Plus de 5.000 milliards FCFA mobilisés pour le FAD-16 en 2022

Bien qu'elle se soit avérée difficile pour la plupart des économies du monde, notamment celle des pays en développement, l'année 2022 a été celle au cours de laquelle la ... • (Page 11)

Conjoncture

Les pays d'Afrique n'ont en grande majorité pas sollicité le marché des eurobonds en 2022

Que cela soit intentionnel ou provoqué, les pays africains ont, en 2022, été absents sur le marché international des eurobonds. Perçus comme un ... • (Page 06)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Bourses africaines

Réaménagement des compartiments de la BRVM avec de nouveaux indices

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a démarré l'année 2023 avec de nouveaux Compartiments sur son marché Actions (« Prestige », « Principal » et « Croissance ») et de deux nouveaux indices boursiers (« BRVM 30 » et « BRVM Prestige »).

• Falco VIGNON

La nouvelle configuration du marché s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la BRVM visant à rendre le marché plus attractif, à s'adapter aux évolutions des marchés de capitaux et à se conformer, sans cesse, aux meilleurs standards internationaux dans son secteur. Ainsi, le marché Actions de la BRVM est organisé en trois compartiments définis suivant de nouveaux critères plus représentatifs de l'évolution du marché, et prenant en compte le niveau de la capitalisation boursière, du flottant et le respect des obligations de diffusion d'information financière ainsi que les exigences d'historique de comptes certifiés et de bénéfice net. Pour être éligibles au Compartiment Prestige, les sociétés cotées doivent justifier, entre autres, d'un minimum de 10 ans d'activité, d'une capitalisation boursière d'au moins 50 milliards de francs CFA, d'un flottant d'au moins 20% du capital, correspondant à un minimum de 4 millions de titres, de la publication régulière et dans les délais prescrits de toutes les informations financières requises sur l'exercice précédent et de leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Le compartiment Prestige regroupe ainsi les valeurs phares du marché des Actions. Quant au Compartiment Croissance, il



est destiné à accueillir les PME et les entreprises à fort potentiel de croissance. Selon l'agence Ecofin, avec cette nouvelle organisation de la cote, les sociétés précédemment classées aux Premier et Deuxième Compartiments de la Bourse sont désormais reclassées dans les Compartiments « Prestige » et « Principal », conformément aux critères d'éligibilité.

Par ailleurs, la BRVM publie à compter de ce jour, deux nouveaux indices de marché, en plus de son indice composite. Il s'agit de l'indice « BRVM Prestige » qui regroupe l'ensemble des valeurs inscrites sur le Compartiment Prestige. La révision se fera sur une base annuelle suivant les critères d'éligibilité des sociétés au Compartiment Prestige ; L'indice « BRVM 30 » qui regroupe les trente (30) valeurs les plus échangées sur un trimestre et qui vient remplacer l'indice BRVM 10. Cet indice est plus diversifié et tient compte de l'évolution de la liquidité du marché au cours des

dernières années. Il faut noter que l'indice « BRVM Composite » regroupe l'ensemble des sociétés cotées à la BRVM tel qu'il existe déjà. Les indices « BRVM Prestige » et « BRVM 30 » sont entrés en vigueur ce lundi 2 janvier 2023 avec une base 100.

Au terme de cette première journée de cotation, les niveaux des indices de marché de la BRVM se présentent comme suit :

- L'indice « BRVM Prestige » : 100,54
- L'indice « BRVM 30 » : 100,13
- L'indice « BRVM Composite » : 206,34

Ces changements introduits par la BRVM sur son marché Actions viennent apporter davantage de visibilité pour les investisseurs et les gestionnaires d'actifs. Ils permettent également aux sociétés cotées d'améliorer leur vie boursière, notamment à travers le développement d'une relation de communication et d'attraction toujours plus poussée avec leurs actionnaires et leurs clients.

AUX DECIDEURS...

Période de vache à lait !

Les élections sont une période au cours de laquelle, les ressources financières des acteurs politiques sont très sollicitées. Outre les acteurs politiques, les institutions étatiques impliquées dans l'organisation des élections font face elles aussi à des dépenses électorales. C'est d'ailleurs pour cette raison que la loi de finances prévoit dans le budget général de l'Etat de l'année électorale les dépenses liées à l'organisation des élections. Grosso modo, le budget prévoit les frais d'entretien des agents électoraux, des fonctionnaires en mission dans le cadre des élections. Ce budget prévoit surtout les ressources pour l'acquisition du matériel sensible, de l'impression du bulletin unique, en un mot de toute la logistique nécessaire à l'accomplissement des opérations électorales. Il s'ensuit, pour le contexte béninois, que la Cena (Commission électorale nationale autonome) devient une vache à traire par de nombreux et divers prestataires de service : bailleurs de véhicules, imprimeurs, fournisseurs de divers matériels. Les clients de la Cena tirent profit de leurs prestations pendant la période électorale. En connaissance de cause, les ressources additionnelles allouées à la Cena à la veille des élections se chiffrent à plus de 5 milliards de francs CFA.

Quant aux acteurs politiques, ils sont appelés à faire de la propagande ou du marketing politique. Cela se traduit par l'organisation de la campagne électorale en deux volets : la campagne médiatique et l'occupation du terrain à travers les meetings grand public ou les réunions politiques. La campagne médiatique ouvre la voie à la signature de contrats avec les organes de presse, la confection de visuels suivie d'impression et les contrats avec les régies publicitaires. Les organes de presse, les graphistes, les spécialistes de prise de vues, les agences de communication et les régies publicitaires tirent grand profit de la période couverte par les élections. A l'occasion de l'occupation, les organisations politiques louent des cadres appropriés à la tenue de grandes réunions politiques. Les bailleurs de ces lieux n'attendent que la période des élections pour faire monter les enchères. A défaut d'enclos, les partis politiques doivent louer des bâches, des chaises, solliciter les services d'un spécialiste de son pour assurer la sonorisation. Les stations-services (pour la vente de carburant), les agences de tourisme (pour location de voitures) et les hôteliers (offrir des chambres d'hôtel) font de bons chiffres d'affaires au cours de la même période.

Pour en arriver à ces étapes ultimes de la compétition électorale, les partis politiques désireux de prendre part à une élection, sont légalement tenus de contribuer au financement des dépenses électorales. Cela se traduit par le paiement de cautionnement et de divers impôts. En prévoyant un plafond de 30 millions de francs pour les dépenses de chaque candidat à l'élection législative, il faut multiplier ce montant au moins par le nombre de candidats titulaires sur toutes les listes. Avec les 7 partis politiques en lice, on dénombre 763 candidats autorisés à dépenser 30.000.000F CFA chacun soit 22.890.000.000F CFA pour les 763 candidats. C'est dire qu'une quantité importante d'argent sera injectée dans l'économie durant la période électorale. Les entreprises dont les activités permettent d'être prestataires de service pour la Cena ou pour les partis politiques s'en sortiront à bon compte.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Notation : Oragroup S.A conserve encore sa note A décernée par Bloomfield

Au terme de sa notation couvrant la période juillet 2022 à juin 2023, Oragroup S.A, une holding à participation financière présente dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conserve sa note de long terme A avec une perspective stable que lui avait décernée il y a un an Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan. L'agence de notation lui a également, comme l'année précédente, décerné la même note de court terme A1- avec une perspective stable. Sur le long terme, Bloomfield justifie la note par « la qualité de crédit élevée » de Oragroup.

Entretien avec Youssouf Camara

« "La Maison de l'Afrique" appelle à des projets porteurs »

Dans cet entretien, Youssouf Camara, Directeur Général de la Maison de l'Afrique à Paris passe en revue, la mission et le bilan des actions que mène la Maison de l'Afrique pour le développement du secteur privé.

Présentez-nous la Maison de l'Afrique à Paris ?

L'appellation Maison de l'Afrique date des années 70 parce que ce lieu se veut un cadre où les Africains sont contents de se retrouver pour travailler ensemble. La Maison de l'Afrique est une entreprise créée sous l'impulsion de trois chefs d'Etat : Pompidou ; Senghor ; Houphouët-Boigny pour doter les pays africains d'un véhicule qui leur permet de faire la promotion de l'économie des cultures et de l'art africain à Paris et en Europe. C'était cela la vocation de la Maison de l'Afrique. Autrement dit, la Maison de l'Afrique vient compléter la cartographie d'organisation qui existait dans les années 70 pour permettre aux porteurs de projets culturels et artistiques de s'appuyer sur la Maison de l'Afrique pour faire rayonner l'Afrique en Europe. C'est cela la vocation de la Maison de l'Afrique. Le savoir-faire africain ; le talent africain ; l'économie africaine, la culture africaine se font en intelligence de ce que l'histoire africaine et la France ont de positifs. Ce que j'ai perçu des documents auxquels j'ai eu accès quand j'avais pris la direction générale de cette Maison ; c'est une vraie volonté d'accompagner les porteurs de projets culturels ; artistiques ; économiques au bénéfice de l'Afrique. C'est ce qu'on retrouve dans le fil de ce que l'Afrique a fait depuis ces trois décennies à Paris et en France. C'est-à-dire que la Maison de l'Afrique s'est mise au côté des porteurs de projets pour leur permettre de faire changer d'échelles à leurs initiatives.

Que fait concrètement la Maison de l'Afrique ?

La Maison de l'Afrique en tant que société anonyme appelle des projets économiques. Nous ne sommes pas dans une institution publique ; nous ne sommes pas dans une association ; nous sommes bien au cœur d'un véhicule entrepreneurial pour accompagner des entrepreneurs parce que derrière la culture, il y a des entrepreneurs ; derrière l'art il y a des entrepreneurs ; derrière la gastronomie il y a des entrepreneurs et derrière l'économie il y a des entrepreneurs. Il y a des situations emblématiques qui font la particularité de cette maison. C'est la seule entreprise qui existe depuis 48 ans et qui a onze pays au sein de son Conseil d'administration ; c'est déjà une très bonne réussite. Deuxièmement, c'est une entreprise qui est autonome financièrement ; elle



génère ses propres ressources ; elle est à l'équilibre. Elle a eu, comme toute entreprise, des difficultés pendant la crise sanitaire de la Covid-19. Nous avons un important plan de relance de son économie sur trois ans, donc c'est une entreprise viable et fiable ; je pense que c'est aussi ça qui fait sa singularité. La troisième singularité, c'est qu'elle parle d'Afrique à partir de Paris.

Quel bilan pour la Maison de l'Afrique ?

A Paris ; dans le bureau où nous recevons, les porteurs de projets peuvent prendre la parole au nom de l'Afrique en toute sérénité. La Maison de l'Afrique est en train de devenir au fil du temps une vraie agence d'intelligence stratégique au service des pays africains. Evidemment nous avons des partenariats avec des entreprises, des Chambres de commerce qui sont nos actionnaires.

Qu'est-ce qui explique votre présence au Bénin ?

Je constate depuis quelques mois que la diaspora béninoise et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) et l'Etat du Bénin sont dans une dynamique extrêmement enthousiasmante. C'est l'une des raisons de ma présence ici à Cotonou pour quelques jours. La deuxième raison, c'est pour des projets très concrets avec la CCI Bé-

nin. Nous avons un très grand projet sur la promotion et la protection de la marque africaine. Nous avons un véhicule prototype de projet qui est un projet africain. La Chambre de Commerce du Bénin est partenaire au projet. Nous cherchons un véhicule prototype pour prototyper ce projet, donc c'est un projet panafricain. L'absence de préservation de la marque africaine est source de déficit économique pour l'Afrique. Je mets au défi tout Africain qui pourra citer cinq marques africaines, spontanément la plupart des gens en sont incapables. La culture de la marque n'est pas une culture complètement partagée en Afrique. Alors que la réalité économique nous montre tous les jours que si vous n'êtes pas une marque vous n'êtes rien. Un savoir-faire, un produit quelle que soit sa qualité, s'il n'est pas soutenu par une marque crédible, il n'a pas la valeur de son concurrent-marque. La Maison de l'Afrique initie à ce niveau un grand projet africain d'identification, de reconnaissance et de promotion des marques africaines à partir du Bénin. On parle de centaines de milliards d'Euro lorsqu'on parle des marques, cela touche tous les secteurs de la vie économique. On pense à la mode ; au design ; l'art. On peut avoir plein d'idées de ce que les autres peuvent faire mais je pense qu'on devrait d'abord commencer les choses par soi-même et être ce changement qui éclaire les autres. Ce qui peut être une bonne raison sur le chemin de la transformation de l'écosystème dans lequel on évolue.

Quelle est votre appréciation de l'initiative Choisir le Bénin initiée par la Chambre consulaire du Bénin pour le développement du secteur privé ?

La Chambre de commerce et d'industrie du Bénin, fidèle à sa mission d'assurer la représentation, la promotion des intérêts communs des opérateurs économiques de la République du Bénin a lancé l'initiative Choisir le Bénin. Choisir le Bénin, pour profiter ensemble de la dynamique de transformations profonde dont le Bénin est l'épicentre depuis 2016. Choisir le Bénin, pour élargir les réseaux des partenaires pour une diversification des opportunités au profit du secteur privé du Bénin. Choisir le Bénin et nouer des relations durables avec des entreprises du pays afin de saisir depuis le Bénin des opportunités immenses qu'offre toute l'Afrique.

Transcription : Belmondo ATIKPO

Baromètres Bénin

Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habitants	Statistiques mondiales (2018)
Densité de la population	100,17 habitants/Km ²	Statistiques mondiales (2018)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2015
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)

Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)

Référentiel		
Economie	Valeur	Sources
Croissance économique	6,7	BAD 2020
Pib par habitant	2415 \$	2018
Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insee), 2019
Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales

Comptes extérieurs du Bénin

597 milliards FCFA d'excédent en 2021

Le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), publié le lundi 2 janvier 2023 indique que les comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2021 ont augmenté.

● Abdul Wahab ADO

Les comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2021 affichent un excédent de 597.462,3 millions comme solde global de la balance des paiements, à la suite des 306.937,9 millions enregistrés en 2020. Le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021 a analysé l'évolution des principales composantes des comptes extérieurs du Bénin. Ainsi, en 2021, les échanges extérieurs du Bénin se sont déroulés dans un contexte international marqué par une reprise économique vigoureuse dans la plupart des pays et une bonne tenue des cours des matières premières sur le marché international. Au plan interne, la dynamique économique s'est traduite par la réalisation d'un taux de croissance économique estimé à 7,2% contre 3,8% en 2020 grâce aux performances du secteur agricole (produits d'exportation et production vivrière) et à la mise en œuvre satisfaisante du Programme d'Actions du Gouvernement. Le déficit

structurel de la balance des transactions courantes s'est accentué en ressortant à 407.447,7 millions en 2021, contre 157.337,6 millions l'année précédente. Cette évolution s'explique par une progression du déficit de la balance des biens et celui des services, ainsi qu'une réduction de l'excédent du compte de revenu secondaire. Selon le rapport sur la Balance des paiements et position extérieure globale du Bénin de 2021, le déficit de la balance des biens s'est creusé de 105.706,9 millions, par rapport à 2020, pour se situer à 195.433,9 millions en liaison avec une hausse plus importante des importations de biens comparativement aux exportations de biens. Cette évolution est en relation avec les besoins de l'économie liés aux différents projets en cours d'exécution.

La part des services nets

Quant au déficit des services nets, il est noté une augmentation de 72.065,6 millions, en se situant à 232.572,6 millions en 2021. La progression du déficit



des services s'explique par la hausse du fret en relation avec la consolidation des importations de biens. En ce qui concerne le revenu primaire, son déficit s'est accentué de 35.292,1 millions pour se situer à 104.990,2 millions en 2021 en relation avec les intérêts payés sur les titres de créance, les investissements directs et la dette publique. Par ailleurs, l'excédent du revenu secondaire s'est inscrit en retrait, ressortant à 125.549,1 millions en 2021 contre 162.594,5 millions une année plus tôt où le Bénin avait bénéficié de l'appui de la communauté internationale pour la prise en charge

de la pandémie de la Covid-19. En revanche, l'excédent du compte de capital s'est renforcé de 43.338,2 millions, en s'établissant à 143.841,2 millions au cours de l'année sous revue à la faveur des investissements réalisés dans le secteur de l'énergie par le Millennium Challenge Account. Il faut remarquer que l'exécution des échanges avec l'extérieur s'est soldée par un besoin de financement de 263.606,5 millions entièrement couvert par les opérations financières. Le compte financier affiche ainsi un passif net de 858.220,8 millions.

Pour ce qui concerne la

Position Extérieure Globale (PEG), elle dégage un passif net de 4.261.673,2 millions contre 3.952.792,3 millions au 31 décembre 2020. Les variations nettes induites par les autres changements d'actifs et de passifs se sont élevées à 48.122,4 millions, imputables essentiellement aux variations du taux de change sur l'encours de la dette extérieure et sur les droits de tirage spéciaux.

Quid des opérations financières de l'Etat ?

Le rapport renseigne que les opérations financières de l'Etat se sont soldées par une hausse du déficit global dons compris (base ordonnancement) qui s'est établi à 5,7% du PIB courant contre 4,7% en 2020. Ceci, sous l'effet des dépenses budgétaires engagées pour prendre en charge les besoins liés à la pandémie de Covid-19 et pour soutenir les entreprises en difficulté et le pouvoir d'achat des ménages. Il faut noter que la situation monétaire a été marquée par une expansion de la masse monétaire de 458.643,1 millions qui s'est établie à 3.210.532,5 mil-

lions, soit une augmentation de 16,7% comparativement à la réalisation de 2020. Cette progression s'est traduite par un fort relèvement des dépôts en banques de 407.787,8 millions et une hausse de la circulation fiduciaire de 50.855,3 millions, en dépit de l'essor des services financiers via la téléphonie mobile. La consolidation de la masse monétaire s'est traduite par une augmentation des créances sur l'économie de l'ordre de 115.271,9 millions ou 6,9%, pour ressortir à 1.777.392,7 millions. L'évolution des créances sur l'économie résulte essentiellement de la bonne orientation de la conjoncture économique. Les nouvelles mises en place de crédits ont bénéficié aux entreprises évoluant dans les secteurs de la construction, des télécommunications, de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers et de l'énergie. Il faut dire qu'au titre des créances nettes, l'Administration Publique Centrale (APUC) a amélioré sa situation de 123.403,0 millions, par le renforcement de ses dépôts, auprès du système bancaire.

Législatives 2023

Le préfet Mégbédji invite les couches socioprofessionnelles à consolider la paix

Consolider la paix en période électorale, est l'objectif d'une séance de sensibilisation que le préfet du département du Couffo, Christophe H. Mégbédji a organisé samedi 31 décembre 2022 avec toutes les couches socioprofessionnelles (les têtes couronnées, sages et notables, les pasteurs, les artisans, les élus locaux et les policiers) de son département à la préfecture.

En croire le préfet, le Bénin traverse une période très sensible de son histoire et le citoyen doit adopter un certain comportement pour que règnent la paix, la sécurité et la quiétude. " Demander à chacun d'aller voter la liste de son choix, de dire les propos qui rassemblent. Pas d'insulte, pas de chansons qui blessent. Tout pour la paix et rien que la paix. Allez annoncer à la population la bonne nouvelle de la paix et ainsi cette paix que nous appelons de tous nos vœux soit la chose la mieux partagée dans tout le Couffo et partout dans



notre pays", a recommandé le préfet avant de rappeler aux participants les interdits du code électoral. Pour lui la loi interdit les injures et mensonges, les attaques. Pour finir, il leur a deman-

dé aussi de sensibiliser les citoyens à aller voter massivement dans la paix et dans la quiétude.

Gaétan NATO
(Correspondant/
Mono-Couffo)

PSG

Lionel Messi accueilli par une haie d'honneur (et un curieux trophée) pour son retour à l'entraînement

Le lendemain de son retour à Paris, Lionel Messi a retrouvé le camp des Loges, ce mercredi à Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines. 17 jours après son titre de champion du monde, l'Argentin a eu droit à une haie d'honneur de ses coéquipiers du Paris Saint-Germain. Il s'est même vu offrir un trophée assez indescriptible des mains du conseiller football du PSG, Luis Campos. Si le tout jeune Ethan Mbappé (16 ans) faisait partie des joueurs qui ont honoré le septuple Ballon d'or, tombeur de la France et de son grand frère Kylian en finale de la Coupe du monde (3-3, 4-2 aux tirs au but), « Kiks » était absent.



Ethan Mbappé présent, pas Kylian

La vedette des Bleus, revenue dans son club dès le 21 décembre, profite de la dizaine de jours de repos octroyés par le club avec une virée aux Etats-Unis en compagnie de son ami

marocain Achraf Hakimi, quatrième du Mondial. Pour Messi, le retour à l'ordinaire pourrait intervenir contre Angers, la lanterne rouge de Ligue 1, mercredi prochain, plus probablement qu'à Châteauroux, vendredi en 32es de finale de la Coupe de France.

Législatives de 2023**Les engagements de Moele-Bénin pour un parlement de type nouveau**

Moele-Bénin veut donner un nouveau visage à la politique au Bénin. À l'Assemblée nationale, le parti dirigé par Jacques Ayadji s'engage à revoir les pratiques afin que la politique, dans sa définition première, retrouve tout son sens. Vérité, responsabilité et service du peuple sont les engagements du parti.

Avec Moele-Bénin, plus rien ne sera comme avant. En se mettant dans la course pour les élections législatives

du 08 janvier 2023, Moele-Bénin veut redorer le blason de la politique au Bénin. Une participation placée sous le signe de la vérité et du respect de la fonction de représentation du peuple. Pour le parti, il s'agit, par l'exemple, de travailler à retrouver la confiance des Béninoises et Béninois dans les institutions, notamment celle de l'Assemblée nationale.

Ainsi, Moele-Bénin s'engage pour que la représentation des concitoyens à l'Assemblée nationale ne soit plus un leurre, de la fiction ou un jeu de dupe avec le peuple. Le parti s'engage également pour que la voix du peuple trouve désormais et constamment dans la vérité, un écho juste et approprié au niveau de la représentation nationale.

Par ailleurs, la vague bleue au parlement va contribuer efficacement au mieux-être des Béninois et leur garantir en tout temps la démocratie, la bonne gouvernance, la sécurité, la justice et la solidarité nationale. Les députés de Moele-Bénin entendent aussi mieux informer et mobiliser à temps et à contre-temps, les populations en vue de leur meilleure contribution à l'effort national.

Le parti s'engage dans le scrutin du dimanche 8 janvier 2023 pour prouver au peuple qu'il existe encore un espoir. L'espoir d'être valablement représenté au sein d'un parlement dont les décisions concernent chaque Béninoise et chaque Béninois, quelle que soit son statut dans la société.

**LE BR VISE À SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN À TRAVERS LE PARLEMENT :**

Nécessité de Sécuriser le Développement dans un Monde Instable : Le Rapport sur le Développement dans le Monde 2000-2001 intitulé « Attacking Poverty » privilégiait trois domaines clés pour l'action : Les opportunités, la prise de pouvoir et la sécurité. Si les deux premiers domaines interdépendants correspondent à améliorer le climat d'investissement pour dynamiser la croissance d'un côté, et donner du pouvoir aux individus à travers des investissements en capital humain et en améliorant la gouvernance de l'autre côté, le troisième en constitue la garantie préalable et déterminante. En d'autres termes, la Sécurité est le socle du développement durable. Conscient de cet enjeu de développement, dans un contexte de recrudescences des attaques terroristes dans certains espaces frontaliers du pays, le BR entend apporter une réponse holistique à la problématique sus évoquée. Dès lors, s'appuyant sur ses valeurs de Parti politique de type libéral et conformément à ses engagements, le BR soutiendra le vote de tout projet ou proposition de loi visant à garantir la stabilité et la sécurité des biens et des personnes, à renforcer la cohésion nationale et à affermir notre capacité résilience à l'effet d'accroître l'investissement privé et de stimuler le développement de l'économie locale.

A cet effet, les actions ci-après vont être déclinées :

Action 1 :

Encadrement et renforcement du système d'alerte précoce national (climatique, sécuritaire, sanitaire et économique)

Action 2 :

Appui législatif à la gestion efficace des chocs.

Action 3 :

Renforcement des dépenses militaires (loi de programmation militaire)

Action 4 :

Prise d'un package de lois de programmation pour la cohésion sociale (emploi, soutiens aux entreprises, logements sociaux, cantine scolaire, développement des espaces frontaliers, égalité de chance, etc.)

Ainsi se présentent brièvement quelques-unes des actions parlementaires que vous propose le BLOC RÉPUBLICAIN une fois massivement présent au Parlement.

Distel Luc C. Kanlinsou AMOUSSOU, CM-SGN/BR.

**Contrôle de l'action gouvernementale**

Le MPL propose une Motion de censure pour rompre avec la pagaille

Le sujet est toujours d'actualité. Il refait surface en ces périodes de grandes campagnes électorales dans le cadre des élections législatives de 2023. Et c'est bien le Mouvement Populaire de Libération (MPL) qui en fait son combat. Depuis des années, le contrôle de l'action gouvernementale est mis sous éteignoir à l'Assemblée nationale. L'une des prérogatives constitutionnelles dévolues aux députés est ainsi vouée aux gémonies et arrachée de gré au représentant du peuple. Le vote des lois devient alors la seule raison d'être du député, désormais contraint à lever sa main contre sa volonté. Le phénomène a assez duré et arrache à l'institution parlementaire, son prestige. Il y a lieu de marquer une rupture. C'est bien l'une des motivations de la participation du parti MPL aux élections législatives du 08 janvier 2023. Une décision qui participe de la volonté d'engager une nouvelle campagne en matière d'interpellations du gouvernement, à travers l'instauration d'une Motion de censure des acteurs gouvernementaux. Il s'agira, à travers la présente démarche, de mettre à la disposition du parlement des mesures coercitives pour démettre un acteur gouvernemental de son poste en cas de manquement ou de faits graves contraires aux normes établies ou aux standards. Une démarche judicieuse qui participe de la gestion axée sur les résultats (GAR).

En proposant une telle approche, le MPL entend mettre fin aux combines politiques suicidaires à la gouvernance orthodoxe. Face à la soif démocratique exprimée par les populations depuis la transition politique d'avril 2016, le MPL se porte garant et en vrai bouclier de l'avènement d'un Parlement nouveau, source tangible de l'expression populaire. Un Parlement libre, démocratique, inclusif reflétant la diversité politique nationale qui assure véritablement ses missions et offre des garanties de protection aux citoyens pour leur plein épanouissement. C'est pour cette raison que le MPL prend le ferme engagement de mener aux côtés du peuple souverain, la lutte pour le renouvellement urgent et pressant du Parlement béninois mais également de la classe politique parlementaire. Ce nouveau contrat social qui se veut celui de la Restauration est l'occasion pour le président Expérience TEBE et toute sa jeune et dynamique équipe, d'asseoir un parlement de développement et surtout de démocratie participative, pour restaurer la confiance perdue des populations vis-à-vis de l'institution. Il sera question, après les nombreux diagnostics posés, de travailler à la diversité politique nationale et en finir avec l'institution d'une Assemblée nationale monocolore ; susciter une prise de conscience générale auprès des jeunes et leur inculquer des valeurs positives, œuvrer à la séparation rigide des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire; relever le niveau du débat politique national ; impliquer le peuple au vote des lois qui impactent leur vie et conditions de vie ; en finir avec le vote des lois crisogènes et liberticides ; etc.

**MESSAGE DU PARTI LES DÉMOCRATES**

Le parti Les Démocrates c'est le parti du peuple en souffrance depuis 2016.

C'est le parti de ceux qui sont fidèles à l'esprit de la conférence nationale des forces vives de la Nation de février 1990. C'est le parti respectueux d'un État de droit avec la séparation stricte des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et de la presse. C'est le parti respectueux des droits de l'homme et des peuples. C'est le parti promoteur des leviers de développement économique.

Nous invitons tous les citoyens béninois sans exception à voter massivement leur parti, le

parti du peuple, le parti Les Démocrates pour que les fonctionnaires qui produisent la richesse soient rétribués à juste valeur de leurs efforts. Car ce sont eux qui produisent la richesse de la nation.

Mais hélas ! Qu'en tirent-ils ?

Nous invitons le peuple à voter Les Démocrates pour que les armateurs aujourd'hui en charge de la cité ne continuent point de se sucrer sur le dos du peuple, contre les professionnels qu'on paupérise et qu'on ridiculise. Nous invitons le peuple béninois à voter Les Démocrates pour que les étudiants aient des bourses d'études décentes, pour que les filles aient la chance d'être scolarisées et maintenues à l'école.

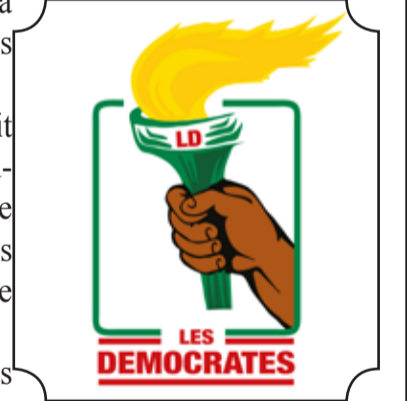
Nous invitons les béninois à voter Les Démocrates pour que les paysans vendent leur soja, leur acajou et autres au même prix que leurs homologues de la sous-région.

Voter Les Démocrates, c'est permettre le contrôle de l'action gouvernementale.

Voter les démocrates pour que les détenus politiques sortent de la prison.

Voter les démocrates pour que les exilés rentrent au pays pour contribuer au développement de la nation.

Voter Les Démocrates pour que les femmes accèdent aux micro crédits.



Inflation

Le moral des Français en berne, malgré une légère amélioration

La hausse des prix de l'énergie rend morose le moral des Français. « Les ménages ressentent cette crise comme extrêmement grave et ça peut se ressentir sur leur façon de consommer », relève Mathieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). En décembre, l'indice qui synthétise l'opinion des ménages sur leur situation économique et celle du pays a baissé d'un point à 82 et reste très en-deçà de sa moyenne de longue période, qui est de 100, selon l'Insee. « Sur les perspectives de niveau de vie en France, on est presque à un plus bas historique depuis les années 1970 », souligne Mathieu Plane. La propension à épargner reste notamment largement au-dessus de sa moyenne de longue période, signe d'une crainte des ménages pour l'avenir.



Depuis l'été, le moral ne se dégrade plus

Le moral des ménages avait atteint un plancher historique en juillet 2022. Depuis, il était un peu remonté et ne se dégrade plus, aidé par une baisse de la crainte du chômage. « Il est un peu tôt pour imaginer que ça (le moral des ménages) puisse repartir fortement à la hausse, on est dans une phase de stabilisation », précise Philippe Waechter, économiste chez Ostrum Asset Management. Les ménages s'inquiètent tou-

jours de l'inflation à venir, même si la hausse des prix à la consommation a légèrement fléchi entre novembre et décembre, passant 6,2 % à 5,9 % sur un an, selon une première estimation de l'Insee. « Dans un monde avec une relative stabilité géopolitique et sans nouveau choc sur l'énergie ou de crise sanitaire venant percuter les chaînes de production, on devrait avoir un reflux d'inflation sur l'ensemble de l'année, surtout à partir du second semestre », analyse l'économiste de l'OFCE.

20minutes

Carburant

L'indemnité de 100 euros pourra être demandée à compter du 16 janvier



À partir du 16 janvier, les bénéficiaires de la nouvelle indemnité carburant de 100 euros, remplaçant la ristourne générale qui a pris fin le 31 décembre, pourront en faire la demande sur le site des impôts, d'après un décret publié ce mercredi. Pour mémoire, la Première ministre, Elisabeth Borne, avait annoncé début décembre le remplacement de la ristourne sur le carburant par une indemnité de 100 euros réservée aux 10 millions de travailleurs les plus modestes, via une aide versée en une fois pour 2023.

La demande d'indemnité doit être « formulée entre le 16 janvier et le 28 février »

Ce mercredi, un décret publié au JO confirme « la création d'une indemnité carburant pour les actifs utilisant un véhicule à des fins professionnelles [...] destinée à limiter les effets de la hausse des coûts du carburant pour les ménages utilisant un véhicule à des fins professionnelles ». Le texte précise que la demande d'indemnité pourra être « formulée entre le 16 janvier 2023 et le 28 février 2023, par voie dématérialisée, à l'aide d'un formulaire mis spécifiquement à la disposition des demandeurs sur le site impots.gouv.fr ». Elle sera « versée par la Direction générale des finances publiques, après traitement des demandes, sur le

compte bancaire communiqué à l'administration fiscale au titre de l'impôt sur les revenus par le foyer fiscal dont fait partie le demandeur éligible ». Cette aide s'applique à tout type de véhicule, y compris les deux-roues. Elle représente une enveloppe d'environ 1 milliard d'euros, avait précisé la Première ministre. La ristourne générale sur la taxation des carburants, qui a expiré fin décembre, a déjà coûté à l'État quelque 8 milliards d'euros, soit « l'équivalent du budget du ministère de la Justice », avait précisé le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal.

20minutes

Investissements publics

Le Sénégal ambitionne d'investir plus de 806 millions \$ dans un programme régional d'investissement d'ici 2025

Pour booster la croissance et répartir équitablement la richesse nationale, les autorités sénégalaises mènent, depuis une dizaine d'années, le Plan Sénégal émergent. Un projet visant à réduire les inégalités et les injustices sociales et à permettre au pays d'atteindre l'émergence à l'horizon 2035. Le gouvernement sénégalais prévoit un investissement de plus de 806,3 millions \$ sur la période 2023-2025 dans un nouveau programme régional d'investissement. L'information émane du compte-rendu du Conseil des ministres du mercredi 28 décembre. Ce projet, dénommé Programme d'investissements prioritaires (PIP) régional, s'inscrit dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE) « visant à conduire le Sénégal sur la voie de l'émergence à l'horizon 2035 ». L'objectif du PIP, qui sera mis en œuvre dans la région de Tambacounda, est « d'asseoir les bases d'un développement durable à partir des potentialités et de l'expression des besoins territoriaux en termes d'investissements publics et privés ». Ce programme sera mis en œuvre autour de 17 piliers dans des domaines aussi variés que la sécurité, l'éducation-formation, la santé, la culture, les infrastructures, l'agriculture, les mines, etc. Le PSE a déjà permis la mise en œuvre de plusieurs réformes dans le domaine social, notamment l'allocation de bourses de sécurité familiale aux ménages les plus démunis, la carte d'égalité des chances en faveur des handicapés, la couverture maladie universelle, la revalorisation des pensions de retraite, la gratuité de la césarienne, l'amélioration des niveaux de revenu des travailleurs, entre autres. A terme, les autorités espèrent, grâce à ce PSE, atteindre la transformation structurelle des bases de l'économie, la promotion du capital humain et la bonne gouvernance et l'Etat de droit.



Conjoncture

Les pays d'Afrique n'ont en grande majorité pas sollicité le marché des eurobonds en 2022



Que cela soit intentionnel ou provoqué, les pays africains ont, en 2022, été absents sur le marché international des eurobonds. Percus comme un « gros » risque par les investisseurs, les conditions d'accès leur sont devenues plus complexes. A l'exception du Nigeria et de l'Angola, aucun autre pays africain n'a émis des obligations internationales (eurobonds) pour financer son économie en 2022. Les

deux souverains ont respectivement mobilisé 1,3 milliard \$ et 1,8 milliard \$, pour un total de 3,1 milliards \$ sur l'ensemble des pays du continent. Ce chiffre est en baisse de 74%, lorsqu'on le compare aux 11,8 milliards \$ mobilisés par ces émetteurs en 2021. S'il est difficile d'établir un lien de causalité, cette situation est allée de pair avec le discours des principales agences internationales de notation, qui ont constamment rappelé que la conjoncture marquée par les hausses de prix et les dépréciations des monnaies ont compliqué la capacité de ces pays à rembourser leurs dettes extérieures. Dans ce contexte, les investisseurs ont rapidement augmenté la prime de risque qu'ils exigent sur les eurobonds de ces pays. Malgré les défis auxquels les gouvernances économiques sont confrontées, le système financier international semble encore négliger le fait que depuis ces dix dernières années, l'Afrique est la victime de problèmes internationaux qu'elle n'a pas contribué à créer. La crise financière de 2008, provoquée par une régulation quasi inexistante des produits financiers complexes, a eu pour entre autres conséquences le renforcement des conditions d'octroi des crédits par les banques internationales. Alors que ces dernières sont les plus à même de soutenir les ambitions d'investissement des pays africains. Parmi les autres crises majeures, on retrouve la Covid-19 et son impact sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi que les conflits entre la Russie et l'Ukraine et entre les Etats-Unis et la Chine, qui renforcent la volatilité sur les marchés des matières premières agricoles et énergétiques. Mais pour des experts de l'agence de notation GCR Ratings basée en Afrique du Sud, tous ces problèmes se résument en un seul, qui est la cherté du dollar. Au sommet des pays victimes de cette conjoncture, on retrouve le Ghana. Le pays se remet peu à peu des difficultés de 2022, après avoir souffert d'une inflation record à plus de 50%, d'une dépréciation de sa monnaie et du creusement de son déficit budgétaire. L'année 2023 ne s'annonce pas sous de meilleures perspectives. La Banque centrale américaine n'est toujours pas certaine de ralentir sur ses taux directeurs qui déterminent le coût du dollar, le conflit en Ukraine ne trouve pas de voie de sortie et les tensions continuent de monter entre les Etats-Unis et la Chine. Pour plusieurs pays africains, il faudra commencer à rembourser la dette internationale, et le Ghana a déjà donné le ton en suspendant le service de sa dette. Il n'est pas exclu qu'un pays comme le Nigeria suive le même chemin en raison de l'arrivée prochaine des maturités sur ses emprunts internationaux. Entre un marché local où les taux d'intérêt des banques commerciales grimpent et un marché international des obligations où ils sont parfois injustement sanctionnés, les pays africains n'ont que peu de marge et le système de Bretton Woods n'a jusqu'ici apporté qu'un appui assez limité.

Ecofin du 04 Janvier 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 3 janvier 2023

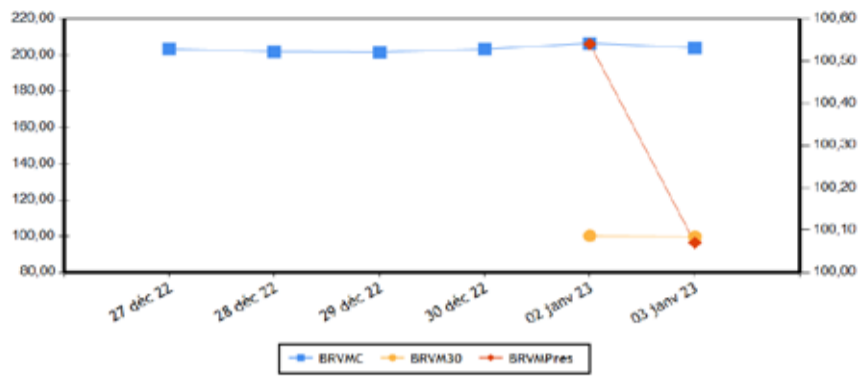
N° 2

BRVM COMPOSITE	203,99
Variation Jour	-1,14 %
Variation annuelle	0,38 %

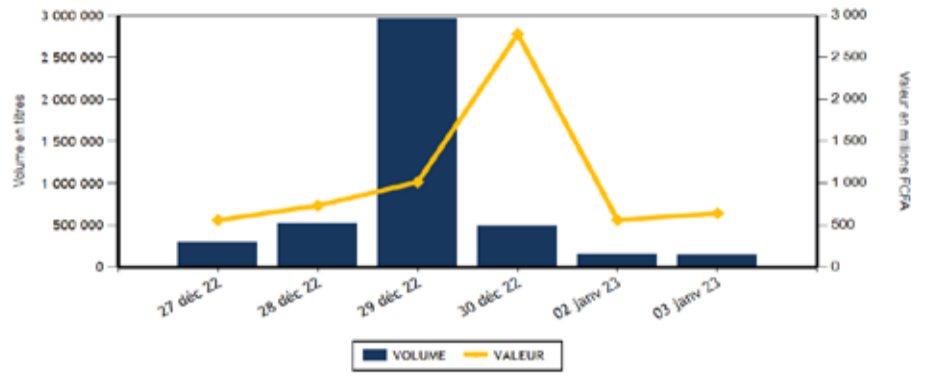
BRVM 30	99,70
Variation Jour	-0,43 %
Variation annuelle	-0,30 %

BRVM PRESTIGE	100,07
Variation Jour	-0,47 %
Variation annuelle	0,07 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits)	7 588 919 957 028	-1,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	150 460	-7,42 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	638 470 304	13,32 %
Nombre de titres transigés	39	11,43 %
Nombre de titres en hausse	9	-18,18 %
Nombre de titres en baisse	18	50,00 %
Nombre de titres inchangés	12	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 922 285 919 135	-0,04 %
Volume échangé	620	
Valeur transigée (FCFA)	5 600 000	
Nombre de titres transigés	4	
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	2	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	5 810	7,49 %	7,49 %
SETAO CI (STAC)	965	7,22 %	1,58 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	3 940	6,49 %	6,49 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 145	4,83 %	-1,56 %
UNIWAX CI (UNXC)	785	1,29 %	1,95 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 860	-6,53 %	-6,53 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	10 500	-3,89 %	2,84 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 440	-3,68 %	-10,00 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 350	-3,57 %	-3,57 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	900	-2,70 %	-3,23 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	100,07	-0,47 %	0,07 %	75 440	204 063 389	6,07
BRVM-PRINCIPAL	36	100,33	-1,70 %	0,33 %	75 020	434 406 915	6,34

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	104,15	-0,35 %	-0,07 %	11 756	10 083 425	27,34
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	496,79	-2,04 %	1,55 %	40 377	371 866 630	8,66
BRVM - FINANCES	15	75,10	-0,23 %	-0,54 %	45 466	70 233 104	7,23
BRVM - TRANSPORT	2	336,93	-1,05 %	-1,40 %	1 362	1 863 710	5,37
BRVM - AGRICULTURE	5	281,01	-0,66 %	-0,90 %	14 652	128 171 360	5,43
BRVM - DISTRIBUTION	7	354,11	-0,91 %	-1,24 %	36 589	56 004 860	25,96
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 190,70	7,22 %	1,58 %	258	247 215	11,59

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,88
Taux de rendement moyen du marché	7,57
Taux de rentabilité moyen du marché	8,43
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	110
Volume moyen annuel par séance	156 797,00
Valeur moyenne annuelle par séance	603 736 933,76

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	2,02
Ratio moyen de satisfaction	31,97
Ratio moyen de tendance	1 581,79
Ratio moyen de couverture	6,32
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,78
Nombre de SGI participantes	29

Définitions
 Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

S&I BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Message de campagne du président

Militantes et militants

Le dialogue avec le citoyen, afin de le déterminer à choisir les députés à l'Assemblée nationale au titre de la 9^{ème} législature, est engagé dès ce jour, 23 décembre 2022. Nous avons noté, avec satisfaction, la qualité de la préparation de cette échéance déterminante pour l'Union progressiste le renouveau, par chacun et par tous. Il a fallu pour les uns, candidats à la candidature, de dépasser les frustrations légitimes nées des choix tout aussi nécessaires et exigeants, pour ne considérer que l'engagement collectif au service du Peuple. Il a fallu pour les autres, militants de diverses obédiences politiques, dont les fusions et les adhésions condamnent la ferveur et l'enthousiasme individuels ou de groupe à s'unir sans exigence, au sein des comités en vue d'une campagne audacieuse, offensive et cohérente. Il a fallu aux sympathisants, citoyens politiquement déterminés, jeunes et adultes, femmes et hommes, étudiants, artisans et producteurs, agents de l'Etat ou du secteur privé, se mobiliser pour rejoindre les équipes ainsi organisées, à l'effet de les renforcer et de les soutenir par leur présence, leurs moyens et leurs prières. Il a fallu à tous, de dépasser les difficultés structurelles, relationnelles et organisationnelles pour mieux engager le Parti à conquérir la confiance des électeurs et l'honorer pour le bien de tous. C'est pourquoi le Présidium salue en chacune et en chacun, ce sens de responsabilité politique et d'engagement militant.

A présent, chaque électeur et chaque électrice nous attendent. Chacun est préparé pour savoir que rien ne sera épargné à l'Union progressiste le renouveau ni aux candidats que le Parti présente à l'élection. Parce que le scrutin du 8 janvier 2023 est une étape majeure en vue de la poursuite sereine de la transformation positive durable de notre société, chacun saura se concentrer sur la qualité de la conviction de l'électeur qui, seul, a le pouvoir d'en décider. Parce que l'Union progressiste le renouveau marque avec constance et consistance sa volonté forte à agir davantage aux côtés du Chef de l'Etat, sur les choix politiques en vue de l'accès de tous les citoyens aux services sociaux essentiels à la santé, à l'éducation, à l'eau, à l'électricité, aux infrastructures et à la sécurité, chacun sera mobilisé pour convaincre de notre capacité à en garantir la concrétisation. Nous ne pouvons y parvenir et rendre à la campagne la qualité politique attendue qu'en nous détournant de toute tentative de diversion politiciennes fondées sur les invectives inutiles, les injures et toutes autres indignités publiques. Nous devons démontrer à tous que notre Nation étant fraternelle, notre Parti n'a point d'autres adversaires que la pauvreté, l'insécurité, les vulnérabilités sociales et les discriminations insupportables.

Nous devons convaincre de notre détermination profonde que sont la personne humaine, dans sa complétude, et notre pays, dans sa dignité.

**Le tout et partout,
Dans l'Union,
Pour le Progrès,
Par le Renouveau.**

Joseph DJOGBENOU

Président de l'Union progressiste le renouveau.



Législatives 2023

Voici ce que propose la Fcbe dans le domaine de l'économie

Les députés Fcbe, une fois à l'Assemblée nationale vont s'employer à redonner un nouveau souffle à l'économie nationale en proposant des lois qui vont obliger l'exécutif à se baser sur nos réalités pour influencer les différents secteurs

III- Economie

1- Fiscalité

Il faut d'abord faciliter la création de richesse avant de l'imposer et non l'inverse. Il faut adopter une fiscalité réaliste basée sur la justice fiscale avec un taux de pression fiscal en adéquation avec le niveau de vie et de développement de la population.

Procéder à la relecture du code général des impôts surtout dans les domaines du foncier, des impôts sur le revenu

...2- Infrastructures et transports

Œuvrer à : Faire rétablir la voie ferrée afin de réduire la pression sur nos voies bitumées. Rendre fonctionnel l'aéroport de Tourou. Construire des ports secs et les rendre fonctionnels. Promouvoir le transport en commun dans nos villes à commencer par la ville de Cotonou.

3- Agriculture

Notre pays doit tout faire pour assurer son autosuffisance alimentaire.

Pour parer à l'insécurité foncière, il faut une politique pour rendre disponibles des terres cultivables afin d'assurer le retour des jeunes à l'agriculture et pour une sédentarisation des éleveurs. Initier des lois pour sécuriser nos semences et proscrire la culture des OGM. Légiférer pour l'utilisation de pesticides et herbicides organophosphorés au détriment des organochlorés comme le glyphosate.

Étudier les prix pour assurer une commercialisation judicieuse des produits tropicaux dans notre pays. Initier aussi des lois qui protègent nos paysans à travers les fixations des prix rémunérateurs des produits d'exportation

4- le commerce et l'industrie Prioriser les nationaux dans l'attribution des marchés publics. De façon plus technique affecter par exemple plus de ressources et de surface aux collectivités locales par exemple afin de prendre en compte les entreprises locales moins grandes. Veiller au contrôle des prix des denrées de première nécessité après fixations par le gouvernement

5- Énergies

Promouvoir les énergies renouvelables.

6- Environnement

Légiférer pour :

Assurer la protection de la nature et des espèces animales et végétales en voie de disparition.

Assurer le reboisement du territoire national en réinstaurant la journée de l'arbre et les journées de salubrité publique.



ELECTIONS LEGISLATIVES DU 08 JANVIER 2023

CONSEILS DE VOTE



- Mettez votre tampon sur le logo **UDBN** symbole du **Maïs nourricier**
- Soufflez un peu sur le **Bulletin** pour que cela se sèche
- Pliez votre **Bulletin** et déposez le dans l'urne

Chers électeurs
faisons le bon
choix, le choix
de la jeunesse et
celui des femmes
en votant le **Maïs
nourricier**



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph ABONJA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
délégat. Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2981 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 26 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;**
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;**
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.**

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA



HEUREUSE
ANNÉE 2023

HAPPY
NEW YEAR 2023



HOROSCOPE finance

Bélier Pas de souci à vous faire côté argent. Mais ne vous attendez pas non plus à des rentrées mirobolantes. Les astres ayant déserté vos secteurs liés aux finances, libre à vous de faire ce qui vous plaît. Quels que soient vos choix, vous aurez toujours la possibilité de les rectifier sans trop de difficultés.

Taureau Vous devrez vous montrer d'une vigilance rigoureuse dans le domaine financier. Vous serez enclin à dépenser un peu trop. Faites preuve de volonté pour ne pas céder aux tentations. Ne rêvez pas : la chance ne sera pas dans votre camp aujourd'hui pour combler les trous ; ne jouez pas gros aux jeux de hasard, car vous perdrez sûrement votre mise.

Gémeaux Vous risquez fort d'être plus cigale que fourmi. Vous aurez envie de vous entourer de belles choses, de commencer une collection de beaux objets, et vous ne regarderez pas à la dépense. Attention aux fins de mois difficiles !

Cancer Saturne cessera d'influencer votre secteur argent. Voilà un mouvement céleste dont vous ne pourriez que vous féliciter. En effet, Saturne est par excellence la planète de la restriction et de la privation ; l'influence de cet astre dans le secteur argent a pour effet de provoquer une période de stagnation, voire même de régression financière. Débarrassé de cet influx, vous allez enfin pouvoir compter sur la chance pour améliorer vos revenus.

Lion Des questions d'argent risquent d'assombrir vos rapports avec certaines de vos relations d'affaires. Evitez pour le moment de traiter avec les natifs du Sagittaire, surtout s'il s'agit de vous engager par contrat.

Vierge Journée favorable à la spéculation et aux placements. Mais si vous voulez miser gros, demandez l'avis d'un spécialiste en la matière, pour écarter tout risque de vous retrouver rapidement sur la paille. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Balance Dur, dur de faire des économies ! Et pourtant, vous vous rendrez bien compte que vous devez absolument améliorer l'état de vos finances. Dieu merci, vous ferez probablement une rentrée d'argent inattendue. Et en plus, quelques petits gains aux jeux semblent possibles ; consultez votre nombre de chance.

Scorpion Avec cet aspect de Mars, vous n'aurez pas de catastrophe financière à craindre, pas plus, d'ailleurs, que de coup de chance à espérer. Votre équilibre budgétaire sera entre vos mains, solide si vous gérez bien vos avoirs, instable si vous cédez à des tentations ruineuses.

Sagittaire Vous devrez subir l'influence pesante de la Lune. Tâchez de bien gérer vos dépenses, d'autant qu'il y aura un risque de mauvaises surprises financières. Une somme sur laquelle vous comptiez pourrait être moins importante que prévue ou tarder à vous parvenir. Si vous envisagiez de faire un voyage, vous serez contraint de le remettre. Mais pour éviter d'aggraver votre situation, ce sera la seule solution !

Capricorne Cet aspect de Pluton pourra avoir un fort impact sur votre vie financière. Quelques natifs sauront profiter de la tension engendrée par cette planète pour améliorer leur situation. Mais la plupart d'entre vous risquent au contraire de traverser une assez mauvaise passe. Cela ne durera pas, mais suffira à vous déstabiliser.

Verseau De petits problèmes financiers vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus économe, plus raisonnable, afin d'éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Poissons Aujourd'hui, vous pourriez bénéficier d'un concours de circonstances particulièrement favorable sur le plan financier. Il peut s'agir d'opportunités ou d'occasions vous aidant à envisager des placements boursiers ou des transactions très avantageuses.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUHEMOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France
de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Inclusion sociale des personnes porteuses de handicap

« ...défiscalisation totale de tous les véhicules permettant aux personnes à mobilité réduite de circuler »

Le 31 décembre 2022, le président Patrice TALON a rencontré des concitoyens porteurs de handicaps dans le cadre d'une émission où ceux-ci ont pu lui exprimer directement leurs préoccupations. C'était en présence de la ministre en charge de la question, madame Véronique TOGNIFODE, des Affaires Sociales et de la Microfinance. Occasion pour le Chef de l'Etat de partager avec ses interlocuteurs, les réflexions et les ambitions de son Gouvernement en ce qui concerne leur inclusion sociale.

Je me nomme Raymond SEKPON, je suis fondateur d'école inclusive pour sourds et entendants que j'ai créée depuis près de 30 ans. Je suis moi-même père d'un enfant sourd. J'ai créé cette école car j'ai remarqué que particulièrement les enfants handicapés ont beaucoup de potentiels. Ils peuvent réussir si on leur donne l'occasion, on les place dans les conditions spécifiques pour réussir. D'ailleurs, les résultats de l'école de Louho le prouvent depuis quelques années. Nous avons de très bons résultats. Malheureusement, nous constatons que ces enfants ont beaucoup de difficultés parce que les spécialistes manquent, parce que des équipements manquent, parce que les infrastructures adaptées manquent. C'est ça qui fait notre difficulté. Aujourd'hui, je remercie particulièrement la Fondation Claudine Talon qui a pris en charge, la formation, les frais d'internat, tous les besoins de certains enfants. La Fondation Claudine Talon et quelques partenaires également. C'est le lieu de les remercier du fond de mon cœur.

Monsieur le Président, le travail que vous faites aujourd'hui est énorme et votre action est visible. Nous avons constaté particulièrement que votre façon de travailler est remarquée par tous les Béninois même les personnes handicapées, les enfants sourds l'ont remarquée parce que devant leur école, ils ont vu le goudron (voie bitumée) qui avait manqué parce que pour se rendre à leur école, c'est difficile en saison de pluie. Aujourd'hui, cela est réglé. Merci, monsieur le Président. A vous entendre tout à l'heure, j'ai été ému parce que vous avez déjà tout dit. Vous avez décidé, le gouvernement béninois a décidé d'appuyer les établissements privés qui apportent déjà un soutien à ces élèves, ces enfants handicapés, d'accompagner ces enfants qui ont du mérite, qui veulent réussir. Nous vous disons merci et vous demandons de recevoir les remerciements de tous ces enfants.

Patrice TALON : C'est à nous de vous féliciter, de vous remercier pour ce que vous faites pour nos enfants et pour leur insertion.

C'est à nouveau l'occasion pour moi de rappeler que ceux qui sont en auto-emploi comme vous et qui vous débrouillez, vous forcez les portes pour créer vos entreprises et exister, le gouvernement mettra en place des mesures pour vous faciliter la vie. Par exemple, nous mettrons en place un fonds d'appui à l'auto-emploi des personnes en situation de handicap. Un peu plus que ce qui est prévu pour les PME, il y aura un guichet spécifique pour les entrepreneurs en situation de handicap, pour bonifier les taux de crédit, pour vous donner des garanties en vue de lever des ressources auprès des administrations financières, pour vous apporter des formations complémentaires nécessaires à votre épanouissement.

Il y aura tout un programme important, sérieux, pour accompagner tous les entrepreneurs qui, par leur engagement, leur volonté, leur rage d'exister,



de se développer, d'avoir l'appui de l'Etat, de la communauté béninoise pour le développement de leurs affaires. Et ça, ce sera un bon exemple pour tous les autres. Il faut qu'on voie des personnes en situation de handicap réussir dans la vie, avoir une belle vie, du succès, pour montrer à tous les autres qu'on peut naître avec un handicap, on peut devenir handicapé et continuer d'aspirer à un bien-être, au bonheur, à son insertion et être distingué dans la communauté.

Ce sera un programme fort de la part du gouvernement pour faire de vous des modèles pour inciter les autres à ne pas mendier juste parce qu'ils ont un handicap. C'est aussi notre rôle. C'est parce que nous ne faisons rien que certains se retrouvent à vivre de la charité mais si la communauté béninoise fait ce qu'il faut, la plupart (sinon un grand nombre des personnes ayant un handicap) seront en mesure de se prendre en charge pour ne pas vivre de la charité, pour ne pas vivre de la générosité des autres. C'est notre nouveau défi. Le Bénin a envie désormais de mettre en œuvre son programme vous concernant pour inverser cette tendance ; et vous que j'ai l'occasion d'avoir en face, je pense que vous serez pour nous des partenaires pour la mise en œuvre, la divulgation et la communication nécessaire pour que ceux qui sont dans leur coin se montrent et comprennent que, désormais, on peut les accompagner pour sortir de leur situation difficile.

Je voudrais finir en exprimant à nouveau toute ma reconnaissance au secteur privé qui accompagne le Bénin dans cette dynamique depuis longtemps. Ses acteurs ont fait mieux que l'Etat en la matière. C'est formidable !

Alors chers amis, je voudrais que ce jour soit un jour d'un nouveau départ puisque jusque-là, nous n'avons jamais communiqué sur notre stratégie, nous n'avons jamais parlé de ce que nous voulons faire. Le moment est arrivé ! vous savez que le gouvernement du Bénin n'annonce plus rien qu'il ne soit en mesure de faire. Je sais que vous partirez d'ici déjà confiants. Les choses vont démarrer et nous serons témoins de ce que le Bénin fera désormais à l'endroit des personnes qui sont en situation de handicap.

M. YEKINI : On ne peut que vous dire merci, monsieur le Président, pour votre engagement, votre pragmatisme que nous avons remarqué suffisamment dans le cadre de la mise en œuvre de vos programmes. Avec vous, ce qui est dit sera fait et nous espérons vraiment que des actions

seront mises en œuvre à notre profit.

Patrice TALON : Vous savez aussi, je n'ai pas tout dit. Par exemple que nous allons promouvoir les sports des personnes qui ont un handicap et qui ont besoin d'avoir des dispositifs particuliers, un accompagnement particulier pour exprimer tout leur talent. Vous êtes un précurseur, nous ferons ce qu'il faut pour que d'autres personnes s'engagent dans ce domaine sportif pour participer aux compétitions aussi bien nationales qu'internationales tout en ayant un certain handicap.

M. TAWEMA : Monsieur le Président, nous tenons à vous dire infiniment merci. Permettez-moi de vous dire que ce que je viens d'entendre est franchement inédit.

Je veux ajouter quelque chose qui m'avait échappé. Cela concerne les allocations universitaires, bourses et secours. Monsieur le Président, nous, handicapés, parfois, on découvre tardivement l'école à l'âge de 12, 13 voire 15 ans alors que pour ces allocations il y a un critère de limite d'âge, 21 ans. Ce qui nous exclut. Je fais ce plaidoyer envers vous. Si vous pouvez faire quelque chose, ça va beaucoup nous soulager.

Merci encore une fois, monsieur le Président et que Dieu vous donne surtout la force et la santé. Le meilleur va venir. Je n'en doute pas.

Il vient de dire quelque chose qui constitue une aberration et qui n'aurait jamais dû persister jusqu'à maintenant où les conditions d'âge sont les mêmes pour tout le monde y compris pour des hommes qui, c'est au hasard de la vie qu'ils ont pu être scolarisés parce qu'un parent ou un ami, une ONG a pu dire : cet enfant est mal-voyant mais il peut aller à l'école où le dispositif spécifique n'existe pas pour lui. Et après, on les met dans les mêmes conditions d'âge avec tous les autres pour avoir accès à une bourse. Ce n'est pas normal ! ce sont des aberrations que nous avons déjà décidé de corriger. Les mesures d'accompagnement qui seront indiquées pour tout le monde auront des spécificités en ce qui concerne ces personnes que vous êtes. On ne va plus confondre ceux que la société a abandonnés parce qu'ils sont un peu différents des autres. Soyez rassurés, vous avez été victime mais il n'y aura plus d'autres victimes au Bénin pour ce genre de chose. Ça va être corrigé et c'est prévu dans les textes qui seront publiés bientôt. D'ailleurs, en matière d'éducation, les accompagnements de l'Etat béninois en votre faveur se feront plus abondants. Nous prendrons en charge les personnes qui ont démontré par leur volonté, leur engagement qu'elles veulent réussir. Elles seront davantage accompagnées pour constituer des modèles pour tous les autres. C'est pour cela que nous avons mis tant de temps avant de révéler notre plan d'action mais ça y est !

Merci

La Rédaction

Financement du développement en Afrique

Plus de 5.000 milliards FCFA mobilisés pour le FAD-16 en 2022

Bien qu'elle se soit avérée difficile pour la plupart des économies du monde, notamment celle des pays en développement, l'année 2022 a été celle au cours de laquelle la Banque africaine de développement (BAD) a multiplié les initiatives pour aider les pays à se relever des affres de la Covid-19. Que retenir réellement des actions de la Banque sur les 12 derniers mois ?

● Falco Vignon

2022 a été une année de grande confiance renouvelée au Groupe de la Banque africaine de développement. Les pays contributeurs se sont mobilisés et ont apporté 8,9 milliards de dollars américains pour reconstituer les ressources du Fonds africain de développement dans le cadre du FAD-16. Mieux, ils ont accédé à la demande de la Haute direction du Groupe de la Banque de créer un Guichet spécial de financement de l'action climatique dans le cadre du FAD-16. De leur côté, le Japon, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Confédération suisse, l'Allemagne, l'Alliance mondiale pour l'énergie apportent d'importants appuis financiers à la Banque, pour financer des secteurs vitaux pour le développement. Qu'il s'agisse d'encourager les énergies renouvelables, de lutter contre les changements climatiques, du Pacte Lusophone ou encore de développer le secteur agricole, leur engagement a été exceptionnel, témoignant ainsi de la confiance accrue des actionnaires en la Banque, pour le développement du continent africain. De son côté, le Conseil d'administration avec, à sa tête, le président Akinwumi Adesina, a pris à bras le corps la menace imminente de crise alimentaire, voire sociale, qui guettait les pays africains du fait de la guerre de la Russie en Ukraine. Ils ont rapidement mis en place la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, dotée de 1,5 milliard de dollars et, en moins de deux semaines, 1,3 milliard de dollars a été alloué dans ce but. Cette année aura aussi été l'occasion, pour le président Adesina, de toucher du doigt les accomplissements de l'institution sur le terrain. M. Adesina étaient en visite officielle dans plusieurs pays du continent : Maroc, Cabo Verde, Zimbabwe, Kenya, Sénégal, Tanzanie ou encore Mauritanie, où il a pu constater in situ les résultats du travail de la Banque sur le terrain et, surtout, sur les populations bénéficiaires. Retour sur les événements qui ont marqué le Groupe de la Banque africaine de développement en 2022.

Janvier

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina visite à Lagos, au Nigeria, la raffinerie de pétrole brut

et l'usine de production pétrochimique du groupe Dangote Industries Limited, d'une valeur totale de 19,5 milliards de dollars. Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, qui effectue une visite officielle au Sénégal, est reçu en audience par le chef de l'État, Macky Sall. Il y visite des projets financés par la Banque, comme le Train express régional Dakar-Diamniadio, et annonce un appui au laboratoire de référence Louis Pasteur, qui va bientôt fabriquer des vaccins à ARN messenger contre la Covid-19 et d'autres maladies.

Février

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement approuve un financement de 379,6 millions de dollars américains, octroyé à la Facilité de financement Desert to Power pour les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, se joint à la présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan pour le lancement officiel de la construction du projet historique de la rocade extérieure de la ville de Dodoma.

Mars

Le conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement approuve une nouvelle stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique pour la période 2022-2026. Cette stratégie propose une feuille de route de cinq ans pour bâtir des institutions, des économies et des sociétés plus résilientes sur l'ensemble du continent.

Le géant américain du basket-ball et huit fois All-Star de la NBA, Dikembe Mutombo et le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina accompagnés de l'ex-joueur emblématique du Chelsea Football Club et capitaine légendaire des Éléphants de Côte d'Ivoire, Didier Drogba, inaugurent une infrastructure sportive de première classe au profit de jeunes orphelins à Bingerville, en Côte d'Ivoire.

Avril

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, effectue une visite officielle aux Émirats arabes



unis. Plusieurs engagements ont été conclus à Dubaï et à Abu Dhabi durant cette visite de trois jours.

La Banque africaine de développement signe un protocole d'accord avec l'Union africaine, à Addis-Abeba, pour appuyer les réformes visant à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'organisation panafricaine.

Mai

Le Fonds africain de développement fête 50 ans d'actions et de réalisations dans les pays les plus fragiles d'Afrique. Organisé dans le cadre des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement, l'événement réunit bénéficiaires et donateurs pour traiter de l'impact et des performances du Fonds.

Les Assemblées annuelles 2022 de la Banque africaine de développement se tiennent à Accra, au Ghana, sur le thème « Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique ».

À Abidjan, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement donne son feu vert à la création de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, dotée de 1,5 milliard de dollars américains, pour aider les pays africains à prévenir une crise alimentaire imminente, que pourrait entraîner la guerre de la Russie en Ukraine.

Juin

Les États-Unis, par la voix du président Joe Biden, annoncent leur soutien à l'initiative de la Banque africaine de développement qui vise à accroître de manière significative la production alimentaire en Afrique, pour éviter la crise alimentaire imminente que pourrait entraîner la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement valide la création de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, un organisme des plus novateurs, qui va considérablement étendre l'accès de l'Afrique aux technologies

qui sous-tendent la fabrication de médicaments, de vaccins et d'autres produits pharmaceutiques.

Les relations économiques entre l'Afrique et les Caraïbes passent à la vitesse supérieure, après que les principales institutions financières de la région, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes, ont convenu d'intensifier leur collaboration.

Juillet

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, rassure les investisseurs américains réunis à Marrakech pour le Sommet des affaires États-Unis-Afrique, les invitant à investir sur le continent : « L'Afrique est un marché sûr, compétitif et rentable ».

L'agence mondiale de notation financière Fitch Ratings confirme la note de crédit à long terme « AAA » de la Banque africaine de développement, avec une perspective stable. Un signe de reconnaissance fort de la solidité du profil financier de la Banque et du formidable soutien que lui témoignent ses actionnaires.

Publish What You Fund (« Publiez ce que vous financez »), l'organisation mondiale pour la transparence de l'aide au développement, désigne la Banque africaine de développement « organisation la plus transparente au monde ».

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement approuve l'octroi d'un prêt de 121 millions d'euros au Sénégal, pour la mise en œuvre d'un programme agricole d'urgence au profit de 850 000 petits producteurs. C'est le premier prêt octroyé dans le cadre du déploiement de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence.

Août

Le Japon et la Banque africaine de développement annoncent une coopération financière qui pourrait atteindre 5 milliards de dollars américains, dans le cadre de la 5e phase de l'Initiative d'assistance renforcée au secteur privé en Afrique, pour les années 2023-2025. L'annonce a été faite à Tunis, en marge de la 8e Conférence

internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD8).

La plus grande organisation américaine de journalistes et de professionnels des médias afro-américains décerne à la Banque africaine de développement le prix « Salute to Excellence », pour son initiative « Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine ».

Septembre

Le gouvernement égyptien et le Groupe de la Banque africaine de développement signent un protocole d'accord pour accueillir les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque, en mai 2023.

La Banque africaine de développement, notée « AAA » par les plus grandes agences mondiales de notation (Moody's, S&P, Fitch et Japan Credit Rating) avec perspectives stables, émet une obligation thématique d'un montant de 100 millions de dollars américains, qui arrive à échéance en septembre 2029.

Le chef de l'État nigérian, Muhammadu Buhari, et le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, exhortent, depuis New York, entreprises et décideurs mondiaux à investir au Nigeria.

Visite officielle du président Akinwumi Adesina en Mauritanie, pour « impulser une nouvelle dynamique » au partenariat avec le pays : « Nous nous tenons aux côtés de la Mauritanie pour accélérer la montée en capacité et en gamme de ses filières productives en blé, viande rouge, en pêche et dans le secteur minier ».

Octobre

La Banque africaine de développement et ses partenaires lancent le programme de Zones spéciales de transformation agro-industrielle, doté d'une enveloppe de 520 millions de dollars. Objectifs : moderniser l'agriculture et développer l'agro-industrie au Nigeria. Onze pays africains mettent en œuvre ce programme.

À l'occasion du sommet Finance en commun, organisé pour la première fois en Afrique, à Abidjan, cinq nouvelles banques publiques de développement ont signé la Déclaration de Paris sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes : la Banque de développement d'Amérique latine (CAF), la Banque de développement du Rwanda, la Cassa Depositi e Prestiti – Banque italienne d'investissement –, la Citizen Entrepreneurial Development Agency et la Société néerlandaise de financement du développement.

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina est désigné « Homme africain de l'année 2022 » par Exclusive Men of the Year, qui distingue ainsi son leadership et sa vision à la tête de la Banque, outre son engagement exceptionnel pour l'Afrique lorsqu'il était ministre de l'Agriculture du Nigeria.

Novembre

Publié par la Banque africaine de développement, l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, le rapport sur l'Indice de l'industrialisation en Afrique indique que 37 des 52 pays africains ont vu leur niveau d'industrialisation progresser au cours des 11 dernières années.

Lors de la COP-27 en Égypte, plusieurs pays ont manifesté leur soutien au Guichet d'action climatique de la Banque destiné aux États africains fragiles. L'Allemagne a promis 40 millions d'euros, les Pays-Bas ont annoncé une contribution de 100 millions d'euros et le Royaume-Uni fournira 200 millions de livres sterling (environ 227 millions d'euros).

Les « Market Days » de l'Africa Investment Forum – la principale plateforme d'investissement du continent – catalysent 31 milliards de dollars d'intérêt de la part d'investisseurs africains et internationaux.

Décembre

Après une année d'intenses négociations sur fond de perspectives économiques mondiales difficiles, les partenaires au développement du Fonds africain de développement ont convenu d'engager une enveloppe totale de 8,9 milliards de dollars pour son cycle de financement de 2023 à 2025. Il s'agit de la plus importante reconstitution des ressources de l'histoire du Fonds.

L'Agence de Communication



Et le premier quotidien

L'économiste

du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin

N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07

www.leconomistebenin.com

vous souhaitent

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

2023



(+229) 60917800/ 95429626



L'Economiste du Bénin



www.leconomistebenin.com



LeconomisteBen1



leconomistebenin1@gmail.com